

**RAPPORT PHYTOSANITAIRE 2008**

**1. PHENOLOGIE**

**Phénologie et dates de vendanges des 10 derniers millésimes.**

Millésime	Date de débourrement ①	Date de floraison ①	Dates de vendanges ② (hormis les spécialités précoces et tardives)
2008	27 avril	21 juin	5 au 20 octobre
2007	8 avril	3 juin	16 sept. au 7 octobre
2006	23 avril	20 juin	27 sept. au 12 octobre
2005	18 avril	18 juin	27 sept. au 15 octobre
2004	21 avril	21 juin	2 au 23 octobre
2003	15 avril	6 juin	5 au 24 septembre
2002	14 avril	18 juin	30 sept. au 16 octobre
2001	21 avril	22 juin	2 au 20 octobre
2000	20 avril	10 juin	22 sept. au 9 octobre
1999	22 avril	17 juin	4 au 20 octobre

① Moyennes de 18 sites viticoles répartis dans le canton

② Statistiques du contrôle officiel de la vendange

**2. MALADIES FONGIQUES**

**2.1 Mildiou**

A l'instar des années précédentes, la stratégie de lutte est basée sur les prévisions de [www.agrometeo.ch](http://www.agrometeo.ch) dont les modèles annoncent des infections primaires simultanées pour toutes les régions les 15 et 16 mai (tableau ci-après). L'avis de traitement est donné pour une première intervention à positionner à 80 % de la durée d'incubation mais au plus tard le 24 mai.

Les premières taches sont signalées les 27 et 28 mai à La Côte, à Bonvillars, dans les Côtes de l'Orbe et le Vully, ce qui correspond très précisément aux prévisions du modèle.



## 2.5 Botrytis et pourriture acide

Quelques cas de pourriture en vert ont été observés durant l'été, mais ils se sont rapidement résorbés. Le botrytis n'a finalement connu qu'un développement très limité, les conditions météorologiques ayant joué un rôle inhibiteur, notamment le régime de bise qui a prévalu durant le mois de septembre. Même constat pour la pourriture acide qui reste pratiquement inexistante.

## 2.6 Black rot

Aucun foyer signalé. Les mesures de surveillance et de lutte prises dans les secteurs où la maladie était apparue précédemment ont démontré leur efficacité.

## 2.7 Esca, eutypiose

La fréquence des cas de maladies du bois demeure préoccupante alors que le badigeonnage des plaies de taille et l'élimination des ceps morts sont largement pratiqués. La tendance à faire vieillir les vignes et à tailler toujours plus tôt ne contribue certainement pas à atténuer le problème.

A noter que les mesures de prévention sont rendues obligatoires par l'arrêté du 25 février 2002 concernant la lutte contre les maladies du bois et leur prophylaxie (RSV 916.135.1).

## 2.8 Anthracnose

L'anthracnose est toujours présente dans les cultures de porte-greffes.

# 3. INSECTES

## 3.1 Vers de la grappe

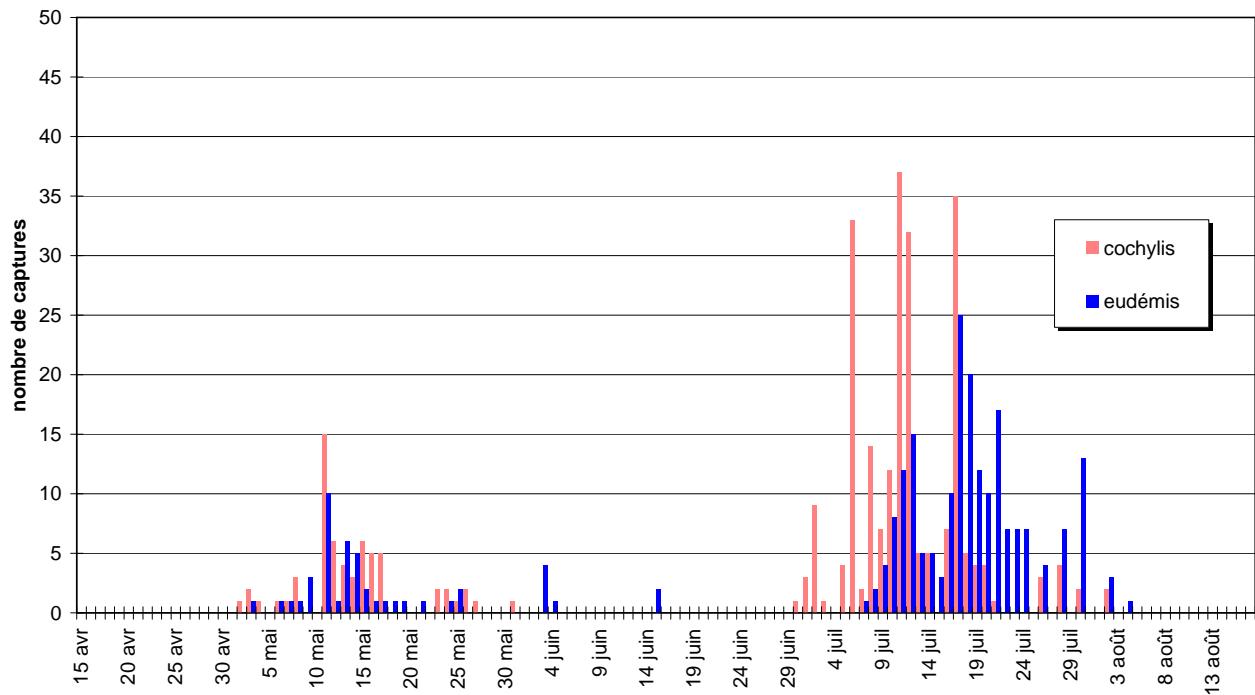
La lutte contre cochylis et eudémis n'a pas rencontré de problèmes particuliers. Les attaques de première génération sont restées inférieures aux seuils de tolérance. En seconde génération, les vols se sont développés de manière très homogène sur l'ensemble du territoire (graphiques ci-après) ce qui a permis de donner une recommandation de traitement unique pour toutes les régions, à savoir : 9-14 juillet pour les insecticides ovicides et 16-21 juillet pour les larvicides. Selon les piégeages, il n'y a eu aucun vol de 3<sup>ème</sup> génération.

### Lutte par confusion

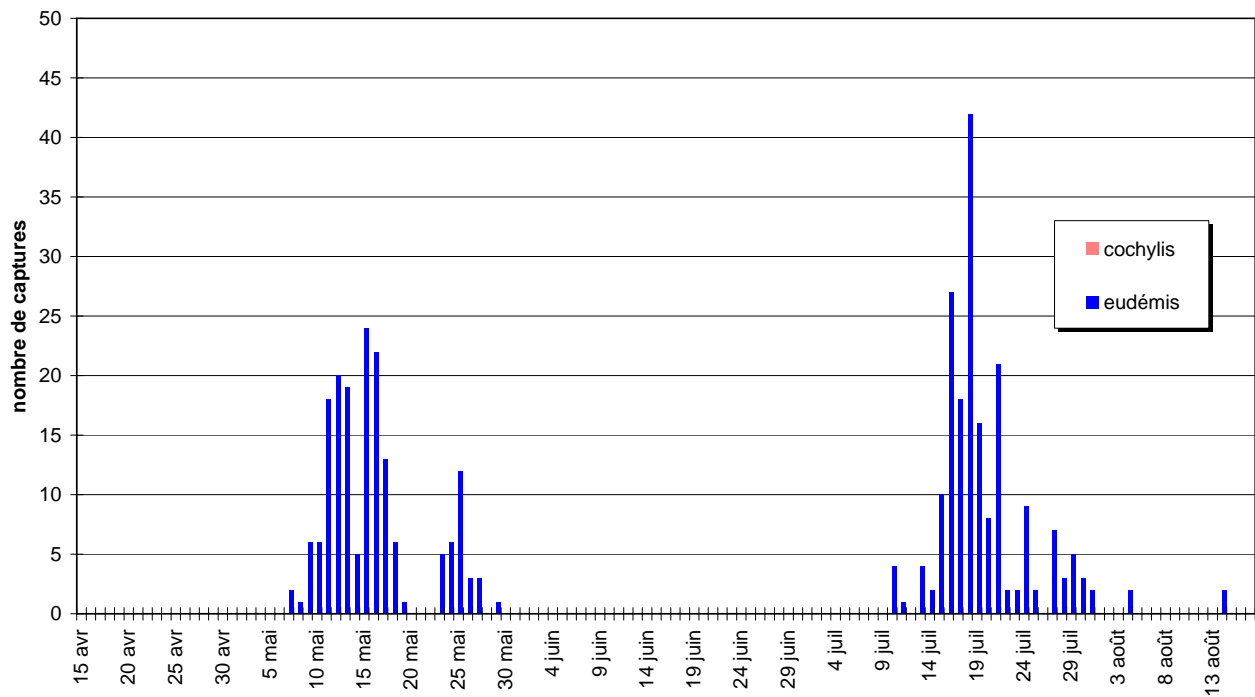
Les surfaces consacrées à la lutte par confusion ne peuvent être chiffrées précisément faute de statistiques. Par contre, les surfaces qui ne sont pas protégées par ce moyen peuvent être estimées de manière fiable à 420 ha pour la Côte et 180 ha pour le Nord vaudois, soit un total hors confusion de 600 ha environ pour le canton, sachant que le Chablais et Lavaux sont entièrement couverts par les diffuseurs à phéromones. Ainsi, ce sont approximativement 3200 ha, soit plus de 80% du vignoble, sur lesquels la lutte par confusion est appliquée.

## Graphiques de piégeage des papillons des vers de la grappe

### Arnex-sur-Orbe



### Vullierens-sur-Morges



### 3.2 Thrips

Cet insecte est fréquent, mais ses populations se maintiennent généralement bien en dessous des seuils de tolérance. On recense toutefois plusieurs cas de pullulations entraînant des blocages de croissance sur les apex durant l'été.

### 3.3 Cicadelle verte

La cicadelle verte est largement répandue, en particulier dans les régions à prédominance de cépages rouges (appellations Nyon et Côtes de l'Orbe), mais ne cause que rarement des dommages significatifs. Un cas de symptômes aigus sur feuilles a toutefois été observé en juillet à Agiez, coteau viticole isolé dans lequel de fortes populations sont installées.

### 3.4 Noctuelles, boarmie

Seuls de rares et très localisés dégâts sont signalés au printemps.

### 3.5 Pyrale

Présence sporadique, sans importance économique.

### 3.6 Cochenilles

Les populations sont stables et n'occasionnent pas de problème particulier.

### 3.7 Phylloxéra gallicole

Comme chaque année, quelques foyers de la forme gallicole sont observés sur des cépages vinifera, notamment sur le Doral qui semble être le plus concerné. De même, le développement de galles phylloxériques reste fréquent dans les cultures de bois à greffer.

### 3.8 Forficule

Cet insecte est très souvent observé dans le vignoble, notamment sur les grappes lors des vendanges. La littérature ne recèle que peu d'études sur son impact en viticulture et en œnologie, mais il semblerait, selon quelques expériences empiriques, que ce risque soit négligeable.

### 3.9 Méligèthes

La présence de méligèthes sur les inflorescences est souvent observée. Attirés par le pollen, ces insectes semblent ne pas causer de dommages.

### 3.10 Coccinelle asiatique

La coccinelle asiatique (*Harmonia axaridis*) a beaucoup fait parler d'elle depuis sa découverte dans notre pays en 2004, en raison du risque de faux goûts qu'elle peut occasionner aux vins lorsque des individus présents dans les grappes sont écrasés au cours des opérations de vendanges et de pressurage. Contrairement à ce qui s'est passé aux Etats-Unis, ce risque paraît exagéré car aucun cas de pullulation sur vigne n'a été

recensé dans nos contrées, *Harmonia axaridis* se nourrissant de pucerons dont les colonies se développent essentiellement sur divers arbustes et plantes cultivées, mais jamais sur vigne. Pour cette raison, la coccinelle asiatique n'est pas attirée par la vigne.

### **3.11 *Scaphoideus titanus***

Cf. chiffre 6.1

## **4. ACARIENS**

### **4.1 Araignées rouge et jaune**

Il est rarissime d'avoir à combattre les acariens tétranyques, la grande majorité des parcelles étant protégées efficacement par les typhlodromes.

### **4.2 Acariose, érinose**

Les attaques d'acariose se développent essentiellement au printemps sur de jeunes vignes, alors que l'érinose apparaît fréquemment sur le feuillage durant l'été.

## **5. AUXILIAIRES**

### **5.1 Typhlodrome**

Les populations de typhlodromes sont stables avec un taux de colonisation estimé à 95% des parcelles viticoles. Le souci permanent de protection de cet auxiliaire et les nombreux lâchers réalisés par les viticulteurs contribuent largement au maintien de ce précieux auxiliaire.

### **5.2 Autres auxiliaires**

Il n'est pas rare d'observer d'autres auxiliaires sur vigne. Les plus répandus sont les chrysopes; puis par ordre décroissant de fréquence : les coccinelles, syrphides, anthocorides, trichogrammes et thrips noirs. L'action prédatrice de ces différents auxiliaires en milieu viticole reste toutefois à démontrer. Au printemps, des populations de tydeus sont parfois observées sur le feuillage.

Pour ce qui concerne la coccinelle asiatique, voir ch. 3.10.

## **6. VIROSES et PHYTOPLASMES**

### **6.1 Jaunisses à phytoplasmes (flavescence dorée et bois noir)**

#### Dépistage du vecteur *Scaphoideus titanus*

Après avoir été mise en évidence à Lavaux et dans le Chablais, la présence de *S. titanus* a été révélée en 2007 à La Côte sur les communes de Bremblens, Denges, Lonay et Morges, puis en 2008 sur celles d'Arnex-sur-Nyon, Crans-près-Céligny, Duillier, Nyon et Trélex. En revanche, aucune capture de *S. titanus* n'a été réalisée dans les vignobles du Nord vaudois.

#### Lutte contre le vecteur *Scaphoideus titanus* dans les pépinières

Conformément aux directives édictées par le service phytosanitaire fédéral, deux traitements insecticides à base de lambda-cyhalothrine ont été imposés pour toutes les pépinières implantées à Lavaux, dans le Chablais et à La Côte.

#### Informations aux viticulteurs

Des informations ciblées ont été diffusées par le canal de notre bulletin phytosanitaire afin que les viticulteurs soient en mesure de reconnaître la flavescence dorée, de la différencier du bois noir et d'en annoncer les foyers suspects.

#### Annonce des foyers suspects et diagnostic moléculaire PCR

La campagne d'information précitée n'a débouché sur aucun cas symptomatique nécessitant des analyses PCR.

### **6.2 Viroses**

Bien que la dévitalisation suivie du repos du sol soit largement pratiquée dans les zones infectées, la dégénérescence reste l'affection virologique la plus répandue dans le vignoble.

#### Vignes à greffons

Le contrôle des vignes à greffons, effectué en septembre sur 58 parcelles auprès de 16 pépiniéristes-viticulteurs, a démontré que le travail de sélection était conforme aux exigences en vigueur pour la totalité des parcelles visitées.

Ces contrôles sont réalisés avec l'aide des candidats pépiniéristes-viticulteurs dans le cadre de leur formation, conformément à l'arrêté sur les pépiniéristes-viticulteurs du 1<sup>er</sup> avril 2005 (RSV 916.125.8).

## **7. ACCIDENTS CLIMATIQUES et PHYSIOLOGIQUES**

### **7.1 Grêle**

On signale plusieurs chutes de grêle en juin et en juillet. Toutes sont d'étendues et d'intensités restreintes, à l'exception de celle du 29 juin qui a dévasté une partie du vignoble d'Ollon.

### **7.2 Gel**

Le vignoble n'a subi aucun dégât de gel. Les températures sont restées bien supérieures aux seuils critiques tant au printemps que durant l'hiver précédent.

### **7.3 Dessèchement de la rafle et folletage**

Ces accidents physiologiques se sont avérés plus fréquents que d'habitude, surtout en phase de maturation. Les températures relativement froides de septembre ont vraisemblablement favorisé ce phénomène.

### **7.4 Nécroses sur grappes**

Les cas d'échaudage sur grappes (coups de pouce) sont rares.

### **7.5 Chloroses et carences**

Ces accidents sont rares. Les quelques chloroses ferriques observées lors de la floraison se sont rapidement résorbées par la suite.

## **8. DIVERS**

### **8.1 Base de données météorologiques sur Internet**

Notre Office est partenaire, depuis son lancement en 2001, du projet [www.agrometeo.ch](http://www.agrometeo.ch) conduit par Agroscope ACW Changins. Trois stations météorologiques exploitées par nos soins lui sont rattachées. Elles sont installées à Champagne, Yverne et dans le Dézaley.

Jean-Michel Bolay  
Ingénieur viticole